

AVIS N°022 - 2025 / BRVM / DG

FCTC CROISSANCE ATLANTIQUE

Emprunts obligataires

" FCTC CROISSANCE ATLANTIQUE 6,20 % 2024 - 2029 "

PREMIERE COTATION

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que la première cotation des obligations « FCTC CROISSANCE ATLANTIQUE 6,20 % 2024 - 2029 » admis au compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **mardi 18 février 2025**.

Dans le cadre du développement de ses activités, les filiales du Groupe BANQUE ATLANTIQUE recherchent des mécanismes financiers innovants leur permettant de refinancer une partie de leurs portefeuilles de créances détenues sur l'Etat du Sénégal, en vue d'optimiser leurs capacités d'intervention, dans un contexte marqué par la hausse de la demande de crédit. Pour ce faire, elles ont opté pour le mécanisme de la titrisation de créances et ont ainsi mobilisé, conjointement avec la société de gestion KF TITRISATION, des ressources sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA à travers les obligations « FCTC CROISSANCE ATLANTIQUE 6,20 % 2024 - 2029 ».

La diffusion des titres « FCTC CROISSANCE ATLANTIQUE 6,20 % 2024 - 2029 » dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation a eu le 03 juillet 2024.

A l'issue de cette opération, 9 100 000 obligations « FCTC CROISSANCE ATLANTIQUE 6,20 % 2024 - 2029 » ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA, pour un montant total de 91 000 000 000 FCFA.

La date de jouissance desdites obligations est le **05 juillet 2024**.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA.

Kat N D

J

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Le symbole adopté pour l'emprunt « FCTC CROISSANCE ATLANTIQUE 6,20 % 2024 - 2029 » est : "FCAS.O1".

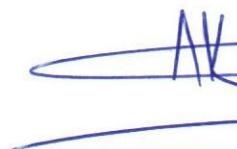
La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ATLANTIQUE FINANCE est responsable de l'introduction en bourse des obligations « FCTC CROISSANCE ATLANTIQUE 6,20 % 2024 - 2029 ».

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant ces émissions obligataires, sont priés de communiquer avec la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ATLANTIQUE FINANCE, Immeuble AMCI - 15 Avenue Joseph ANOMA, Rue des Banques - Plateau - 01 BP 2864 Abidjan 01. Tél. : (225) 27 20 31 21 21.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 04 février 2025

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE